

Méthodologie

Rica France

Tableaux standard 2010

Le réseau d'information comptable agricole (Rica) est une enquête annuelle, harmonisée au niveau de l'Union européenne, qui collecte des données comptables et technico-économiques détaillées auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles. Les données collectées permettent notamment l'analyse de la diversité des revenus et celle de leur formation, de dresser des diagnostics économiques et financiers, et de simuler l'impact des politiques publiques.

Origine

Mis en œuvre en France depuis 1968, le Rica est une enquête réalisée dans les États membres de l'Union européenne selon des règles et des principes communs. Les données de base sont recueillies à partir d'une fiche d'enquête comprenant la comptabilité agricole de l'exploitation et des informations technico-économiques. La fiche « Rica » définie au niveau européen est déclinée au niveau national pour être conforme aux normes comptables françaises et répondre à des besoins particuliers. Un retraitement de certaines

données est effectué afin de cerner la réalité économique de l'exploitation au plus près ou rendre les exploitations comparables entre elles (amortissements linéaires, évaluation des stocks à la valeur à la clôture de l'exercice, formes sociétaires, etc.).

Typologie des exploitations agricoles: Otex, Cdex, PBS

La très grande diversité des exploitations agricoles rend indispensable leur classification. La statistique agricole européenne, et française en particulier, utilise depuis 1978 une typologie fondée sur

Méthodologie

l'orientation technico-économique des exploitations (Otex) et la classe de dimension économique des exploitations (Cdex).

Les Otex constituent un classement des exploitations selon leur production principale (par exemple « grandes cultures », « maraîchage », « bovins lait »,...). Les Cdex constituent un classement des exploitations selon leur taille économique.

La détermination de l'Otex et de la Cdex d'une exploitation se fait à partir de données physiques, surfaces des différentes productions végétales et effectifs des différentes catégories d'animaux. À chaque hectare de culture et à chaque tête d'animal est appliqué un coefficient indicateur normatif unitaire. Ces coefficients sont établis par région. Pour les résultats diffusés jusqu'en 2009, la classification des exploitations était réalisée à l'aide de coefficients de marge brute standard « MBS ». La réforme de la politique agricole commune de 2003 instituant le découplage des aides liées à la production a conduit à **abandonner le concept de MBS au profit de la production brute standard (PBS)**. Les coefficients de PBS représentent la **valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal présent hors toute aide et sont exprimés en euros**. Les coefficients de PBS, calculés en **moyenne sur la période 2005 à 2009, sont dénommés PBS « 2007 »**.

Le total des PBS de toutes les productions végétales et animales donne la PBS totale de l'exploitation et permet de la classer dans sa Cdex.

Les parts relatives de PBS partielles (c'est-à-dire des PBS des différentes productions végétales et animales) permettent de classer l'exploitation selon sa production dominante, et ainsi de déterminer son Otex.

Il en résulte une **nouvelle typologie des exploitations agricoles, définie par le règlement (CE) n° 1242/2008 de la Commission du 8 décembre 2008**. Cette nouvelle classification s'applique pour la première fois pour la diffusion des résultats du recensement agricole de 2010 ainsi qu'au Rica à partir de l'exercice 2010.

Tableau 1
Définition de la Cdex

| Cdex | PBS « 2007 » |
|------|--------------------------------------|
| 1 | Moins de 2 000 euros |
| 2 | 2 000 à moins de 4 000 euros |
| 3 | 4 000 à moins de 8 000 euros |
| 4 | 8 000 à moins de 15 000 euros |
| 5 | 15 000 à moins de 25 000 euros |
| 6 | 25 000 à moins de 50 000 euros |
| 7 | 50 000 à moins de 100 000 euros |
| 8 | 100 000 à moins de 250 000 euros |
| 9 | 250 000 à moins de 500 000 euros |
| 10 | 500 000 à moins de 750 000 euros |
| 11 | 750 000 à moins de 1 000 000 euros |
| 12 | 1 000 000 à moins de 1 500 000 euros |
| 13 | 1 500 000 à moins de 3 000 000 euros |
| 14 | 3 000 000 euros et plus |

Tableau 2
Nomenclature Otex française de diffusion détaillée

| Code | Libellé |
|------|--|
| 1500 | Céréales et oléoprotéagineux |
| 1600 | Cultures générales (autres grandes cultures) |
| 2800 | Maraîchage |
| 2900 | Fleurs et horticulture diverse |
| 3500 | Viticulture |
| 3900 | Fruits et autres cultures permanentes |
| 4500 | Bovins lait |
| 4600 | Bovins viande |
| 4700 | Bovins mixtes |
| 4813 | Ovins et caprins |
| 4840 | Autres herbivores |
| 5100 | Porcins |
| 5200 | Volailles |
| 5374 | Granivores mixtes |
| 6184 | Polyculture polyélevage |

Champ de l'enquête

Sur le territoire métropolitain, le Rica couvre l'ensemble des exploitations agricoles dont la PBS est supérieure ou égale à 25 000 euros, soit les modalités 6 à 14 de la Cdex.

Recrutement des exploitations

Le recrutement des exploitations agricoles est effectué par les services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) auprès d'offices comptables (centres de gestion des réseaux CER France, associations de gestion et de comptabilité, ou experts-comptables) et avec le consentement de l'exploitant.

Le recrutement des exploitations agricoles s'effectue selon trois modes (ou sous-échantillon).

Sous-échantillon I : comptabilités d'exploitants imposés au « forfait » (article 64 du Code général des impôts) tenues spécifiquement pour le Rica. C'était, à l'origine du Rica, le seul mode de recrutement des exploitations.

Sous-échantillon II : comptabilités d'exploitants imposés au « réel » (article 69 du Code général des impôts) et donc tenus d'avoir une comptabilité destinée à calculer le revenu fiscal. Ce mode de collecte existe depuis 1987. Les plus grandes exploitations se trouvent dans ce sous-échantillon. Plus de 80 % des exploitations de l'échantillon relèvent désormais de ce sous-échantillon.

Sous-échantillon III : comptabilités d'exploitants en plan d'amélioration matérielle ou plan d'investissement.

Ce mode de collecte existe depuis 1976. Les exploitants du sous-échantillon III sont dans une phase de transformation de leur activité. Ils sont plutôt jeunes et plus endettés que la moyenne.

Le découpage en sous-échantillons renvoie à un mode de recrutement des exploitations du Rica, non à un régime fiscal. Les exploitations du sous-échantillon II sont imposées au réel, mais également certaines exploitations du sous-échantillon III.

Le recrutement des exploitations est réalisé dans le respect du plan de sélection.

Plan de sélection

L'échantillon n'est pas tiré « aléatoirement » dans une base de sondage. La méthode de sondage utilisée est proche de celle des quotas. Dans ce type de méthode, l'univers connu à partir de recensements ou d'enquêtes lourdes, est découpé en strates fondées sur des caractères faciles à observer et bien corrélés avec les variables étudiées.

Pour le Rica, ces strates résultent du croisement de la région et des deux critères de la typologie des exploitations agricoles (Otex et Cdex).

La répartition des exploitations agricoles dans « l'univers » selon ces critères est connue par le recensement agricole et les enquêtes sur la structure des exploitations agricoles.

Pour chacune des strates, un nombre d'exploitations à sélectionner est fixé. Afin d'améliorer la précision des résultats, on cherche à

recruter relativement à la population de l'univers, une proportion plus importante de grandes exploitations que de petites.

Les SRISE sont chargés, avec les offices comptables, de sélectionner les exploitations en respectant ces quotas.

Pondération

Les taux de sondage (la proportion d'exploitations sélectionnées dans l'univers) diffèrent notablement selon les strates, notamment selon la dimension économique. Afin d'obtenir des résultats agrégés pertinents, il est nécessaire de les pondérer en utilisant un poids d'extrapolation affecté à chacune des exploitations de l'échantillon. Pour les années 2000 et 2010, les poids sont établis par rapprochement avec les dénombrements obtenus par dépouillement des deux recensements de l'agriculture correspondants. En ce qui concerne les résultats 2001 à 2009 « nouvelle typologie », on a calculé, pour chacune des neuf années, des poids en considérant des univers interpolés à partir des deux recensements 2000 et 2010.

Le calcul des poids est réalisé pour chacune des strates résultant du croisement des trois critères régions (22 modalités), Otex (15 modalités) et Cdex (5 modalités : 6, 7, 8, 9, 10 à 14).

Toutes les exploitations d'une strate donnée sont affectées d'un coefficient de pondération calculé comme suit. On effectue d'abord, pour la strate considérée, le rapport entre le nombre d'exploitations de l'univers et le nombre d'exploitations de l'échantillon. Ce calcul

Méthodologie

donne un jeu de coefficients intermédiaires.

Si l'on applique à toutes les exploitations de l'échantillon ces coefficients intermédiaires, on obtient un nombre total d'exploitations inférieur au nombre total fourni par

l'univers : certaines strates étant non représentées dans l'échantillon. Un autre jeu de coefficients, appelé coefficients finaux d'extrapolation est calculé, en « dilatant » les coefficients intermédiaires par un calage sur marge résultant de la mise en œuvre de la procédure « Calmar »

produite par l'Insee. Le calage sur marge assure que le nombre des exploitations extrapolé à partir du coefficient final, est égal, pour chacune des régions, Otex et Cdex, à celui de l'univers. Ces coefficients permettent donc de se rapprocher au mieux de l'univers de référence.

Tableau 3
Champ du Rica et effectifs par Cdex

| Cdex | PBS « 2007 » | Nombre d'exploitations dans l'échantillon définitif 2010 | Nombre des exploitations extrapolées en 2010 |
|---------|----------------------------------|--|--|
| 6 | 25 000 à moins de 50 000 euros | 652 | 62 429 |
| 7 | 50 000 à moins de 100 000 euros | 1 885 | 88 104 |
| 8 | 100 000 à moins de 250 000 euros | 3 306 | 113 382 |
| 9 | 250 000 à moins de 500 000 euros | 1 241 | 36 644 |
| 10 à 14 | 500 000 et plus | 365 | 11 623 |

Source : Rica

Tableau 4
Effectifs par Otex française de diffusion détaillée

| Code | Libellé | Nombre d'exploitations dans l'échantillon définitif 2010 | Nombre des exploitations extrapolées en 2010 |
|------|--|--|--|
| 1500 | Céréales et oléoprotéagineux | 1 132 | 51 420 |
| 1600 | Cultures générales (autres grandes cultures) | 549 | 19 492 |
| 2800 | Maraîchage | 205 | 4 436 |
| 2900 | Fleurs et horticulture diverse | 222 | 6 717 |
| 3500 | Viticulture | 1 074 | 46 941 |
| 3900 | Fruits et autres cultures permanentes | 336 | 7 951 |
| 4500 | Bovins lait | 1 150 | 48 171 |
| 4600 | Bovins viande | 730 | 33 455 |
| 4700 | Bovins mixtes | 275 | 9 374 |
| 4813 | Ovins et caprins | 376 | 14 137 |
| 4840 | Autres herbivores | 39 | 6 173 |
| 5100 | Porcins | 168 | 6 031 |
| 5200 | Volailles | 171 | 12 560 |
| 5374 | Granivores mixtes | 137 | 6 094 |
| 6184 | Polyculture polyélevage | 885 | 39 230 |

Source : Rica

Diffusion

Les résultats des tableaux standard portent sur les exploitations situées en métropole.

Toutes les informations diffusées dans ce document sont des résultats moyens par exploitation.

Dans cette publication, les tableaux de données sont déclinés selon l'Otex française de diffusion « détaillée », soit 14 modalités et un regroupement de classes de taille en trois modalités. Les trois classes de taille de diffusion sont les suivantes : 6 et 7, 8, 9 à 14.

Le seuil de diffusion des résultats est désormais fixé à 20 exploitations. Compte tenu d'une taille de l'échantillon trop réduite, les données relatives à l'orientation « Autres herbivores » (herbivores autres que bovins, ovins et caprins), ne sont pas diffusées.

Les résultats des tableaux standard sont calculés à partir d'une version définitive des fichiers du Rica.

Des résultats, pour les années 2000 à 2010 et les 22 régions métropolitaines, calculés selon la

« nouvelle typologie » sont proposés sous le site Agreste <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>.

Remarques et unités utilisées

Un glossaire définissant les principaux termes utilisés figure en fin d'ouvrage. Les concepts purement comptables sont issus du Plan comptable agricole français. Ils peuvent différer quelque peu des concepts du Rica européen. Le lecteur pourra utilement se reporter, pour des précisions supplémentaires, aux annexes des « Résultats économiques des exploitations agricoles – Rica » publié chaque année par Agreste dans la série « Les dossiers ».

Les services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) disposent de fichiers locaux complets permettant l'édition éventuelle de tableaux à la demande pour leur région.

Les résultats sont disponibles à partir d'internet, sur le site Agreste.

Les résultats monétaires sont présentés en milliers d'euros.

Les superficies sont des superficies de base. Seules les fleurs coupées sont présentées en superficies développées. Elles sont exprimées en hectares sauf les surfaces en fleurs, en semences et plants et en légumes frais. Superficie de base ou superficie développée : si, sur une même superficie d'un hectare de plein air, on a cultivé successivement des radis, puis des salades et enfin des poireaux, la superficie de base de plein air est d'un hectare et la superficie totale développée de plein air est de trois hectares (un hectare étant attribué à chaque produit).

Les rendements sont en quintaux par hectare.

Les productivités sont en :

- litres de lait par vache laitière, brebis laitière ou chèvre,
- œufs par poule pondeuse.

Les effectifs d'animaux sont présentés :

- en UGB pour l'ensemble du cheptel,
- en têtes pour le détail par espèce. Les volailles sont comptées en centaines de têtes.

Les résultats diffusés dans ce document sont des moyennes par exploitation.